



## MODE D'EMPLOI : relevé de vos compteurs d'eau par Internet

Madame, Monsieur,

Afin de simplifier le processus de saisie de vos compteurs d'eau, vous avez la possibilité de transmettre vos relevés en ligne, sans avoir à remplir et à nous renvoyer le bulletin papier.

Toutefois, pour les personnes qui n'ont pas d'accès Internet ou qui ne peuvent pas utiliser ce moyen, vous pouvez, comme les années précédentes, nous envoyer vos relevés de compteurs au moyen du bulletin papier.

Voici la marche à suivre détaillée pour la saisie par Internet :

- Rendez-vous sur le site internet de notre commune en tapant [www.vich.ch](http://www.vich.ch)
- Depuis la page d'accueil de la Commune, cliquer sur **Guichet Virtuel Online** en bas à droite de la page
- Depuis la page d'accueil du Guichet Virtuel, cliquer une seconde fois sur **Guichet Virtuel Online**
- Cliquer ensuite sur l'icône **vos relevés de compteurs d'eau en ligne**
- Cliquer sur une des 3 options suivantes du menu **Relevé de compteur** en fonction de votre situation :
- Cliquer ensuite sur **continuer la saisie**
- Remplir le formulaire en ligne
  - o Note : si vous ne connaissez pas vos numéros de compteur, ou que vous ne savez pas comment les trouver, laisser les champs **numéro de compteur** et **numéro de sous-compteur** vides.
  - o Vous avez la possibilité de nous transmettre des commentaires en remplissant le champ **Remarque**
- Une fois le formulaire dûment rempli, cliquer sur **Enregistrer**



### **Relevé de compteur**

- ✓ Je réside dans la commune
- ✓ Je réside dans une autre commune
- ✓ Je représente une entreprise

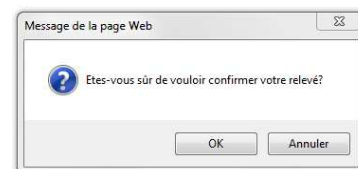
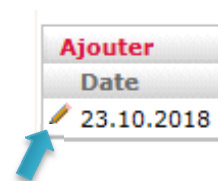
 **Continuer la saisie.**

Votre identité et adresse	
Politesse:	Monsieur
Nom:	Nom_test
Prénom:	Prénom_test
Localité, code postal:	Vich 1267
Rue, No:	chemin du creux
Téléphone:	022 111 11 11
Email:	xyz@test.ch
Relevé du compteur d'eau	
Date du relevé:	23.10.2018
Numéro de compteur:	14632
Relevé M3 du compteur:	5000
No sous-compteur:	1487
Relevé M3 du sous-compteur:	250
Remarque	
Remarque:	Remarques éventuelles ici

**Enregistrer**



- Si à cette étape vous constatez une erreur, vous pouvez encore modifier votre relevé en cliquant sur le petit crayon à gauche de la date de votre saisie
- Cliquer ensuite sur **confirmer votre relevé de compteur** pour terminer la saisie
- Une fenêtre peut s'ouvrir vous demandant de vouloir confirmer votre relevé. Cliquer sur **OK**
- Sur l'écran de confirmation, cliquer sur **Quitter** pour sortir du processus
- Vous revenez sur la page de relevé de compteur qui vous permet de remplir un deuxième formulaire si nécessaire (par exemple, si vous êtes propriétaire de plusieurs biens)



Si pour des raisons exceptionnelles, vous êtes dans l'impossibilité de remplir votre relevé, que ce soit en ligne par Internet ou par le biais du formulaire papier, veuillez nous en informer. Selon les cas, un employé communal pourrait intervenir à votre domicile.

Un délai à fin novembre est donné pour le retour de ce document (formulaire papier ou saisie par Internet).

Passé ce délai, une estimation basée sur les relevés des précédentes années, **majorée de 30 %**, sera calculée et facturée.

Vich/RS/MC/octobre 2019